



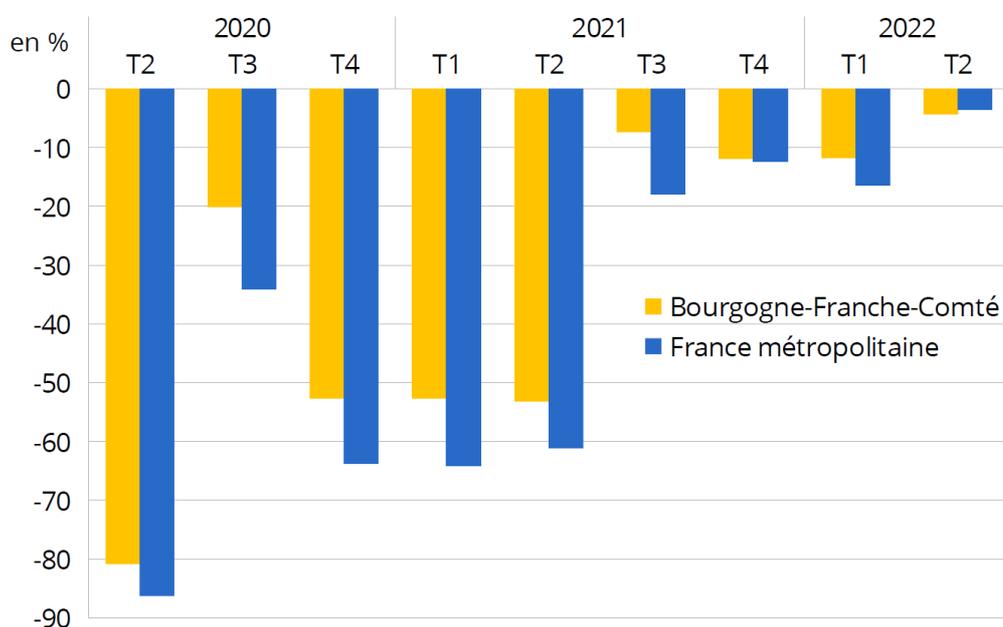
Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Avant l'été, la fréquentation des hôtels se rapproche de son niveau d'avant-crise

Au deuxième trimestre 2022, la fréquentation dans les hôtels de Bourgogne-Franche-Comté reste en deçà de la période d'avant-crise. Cette décreue est toutefois bien moins marquée qu'au trimestre précédent et confirme la reprise du secteur touristique. La fréquentation hôtelière des touristes résidant en France retrouve son niveau d'avant-crise. En revanche, celle de la clientèle non-résidente reste encore largement en retrait.

8 septembre 2022

Évolution trimestrielle du nombre de nuitées comparée au même trimestre en 2019



Lecture : au 2^e trimestre 2022, le nombre de nuitées diminue de 4,3 % en Bourgogne-Franche-Comté par rapport au 2^e trimestre 2019.

Source : Insee, en partenariat avec les Comités Régionaux de Tourisme, enquête sur la fréquentation dans l'hôtellerie.